

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article4757>

Au journal officiel du 11 juin 2014

- Actualité - Au journal officiel -



Date de mise en ligne : mercredi 11 juin 2014

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Désignation de sites Natura 2000 / Prévention des accidents majeurs dans les installations classées / Modalités d'immatriculation des véhicules / Droit à compensation résultant du transfert de compétences à la Nouvelle-Calédonie

[1]

Environnement, développement durable

- Arrêté du 6 mai 2014 [portant désignation du site Natura 2000 complexe forestier Rennes-Liffré-Chevré, étang et lande d'Ouée, forêt de Haute Sève \(zone spéciale de conservation\)](#) NOR : DEVL1401864A
 - Arrêté du 6 mai 2014 [portant désignation du site Natura 2000 sites chiroptères du Vexin français \(zone spéciale de conservation\)](#) NOR : DEVL1406825A
 - Arrêté du 26 mai 2014 [relatif à la prévention des accidents majeurs dans les installations classées mentionnées à la section 9, chapitre V, titre Ier du livre V du code de l'environnement](#) NOR : DEVP1316983A
 - Arrêté du 5 juin 2014 [modifiant l'arrêté du 9 février 2009 relatif aux modalités d'immatriculation des véhicules](#) NOR : DEVR1413037A
-

Outre-mer

- Arrêté du 28 mai 2014 [constatant le montant du droit à compensation résultant du transfert du centre de documentation pédagogique à la Nouvelle-Calédonie](#) NOR : OME01412462A
- Arrêté du 28 mai 2014 [constatant le montant du droit à compensation résultant du transfert de l'Agence de développement de la culture kanak à la Nouvelle-Calédonie](#) NOR : OME01412459A

[L'intégralité du JORF n°0133 du 11 juin 2014](#)



[1] Photo : © Kret